



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 691-22

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2022, le règlement suivant :

Règlement numéro 691-22 modifiant le règlement de zonage (601-18) de manière à apporter des modifications à plusieurs dispositions.

Ce règlement a reçu l'approbation requise par la Loi le 20 octobre 2022 soit, le jour de la délivrance du certificat de conformité délivré par la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 2^e JOUR DE NOVEMBRE 2022

Me Katherine Gagnon,
Greffière